

CHARTRE ACHATS RESPONSABLES



Nos Achats au Cœur de notre Engagement

Groupe familial profondément enraciné dans son territoire en région Rhône-Alpes, nous avons toujours été conscient des enjeux sociaux et environnementaux. Soucieux de renforcer cet engagement, nous avons, depuis 2021, structuré et accéléré ces principes en adoptant une politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Cette trajectoire, amorcée par un premier bilan carbone et soutenu par BPI France, a abouti à la définition de notre raison d'être : **« Construire ensemble et durablement des moments uniques de convivialité »**. Ce fondement guide désormais toutes nos initiatives et oriente notre approche vers un développement responsable.

Dans cet esprit, nous avons élaboré une charte d'achat responsable afin de renforcer nos relations avec nos fournisseurs et de créer un cadre clair et partagé pour des collaborations fondées sur la confiance, l'éthique et le respect mutuel. Cette charte vise à encourager des partenariats durables et mutuellement bénéfiques, intégrant des critères environnementaux, sociaux et économiques qui répondent aux attentes sociétales actuelles et aux besoins de notre écosystème.

Groupe Murgier.



Nos Engagements Fondamentaux

A. Ethique et Intégrité

L'éthique et l'intégrité sont des valeurs fondamentales pour le groupe Murgier, tant dans ses relations internes qu'avec ses partenaires. Nous nous engageons à mener toutes nos activités commerciales avec honnêteté, transparence et équité.

Le groupe Murgier attend de ses fournisseurs et collaborateurs qu'ils respectent des principes éthiques rigoureux, en évitant toute forme de corruption, de fraude ou de comportement inapproprié. Cela inclut la stricte conformité aux lois en vigueur, la transparence dans les négociations et la conduite des affaires, ainsi que le respect des engagements pris.

Le groupe Murgier s'assure que ses partenaires partagent ces valeurs, en veillant à ce que toutes les transactions se déroulent dans un cadre de confiance mutuelle, respectant à la fois les normes légales et morales, pour garantir des relations durables et respectueuses.

B. Transparence et Traçabilité

Ces principes visent à instaurer une confiance mutuelle et à garantir des pratiques commerciales éthiques à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement. Le groupe Murgier s'engage à assurer une communication ouverte et régulière avec ses partenaires, fournissant des informations claires sur les critères de sélection et les engagements pris.

De leur côté, les fournisseurs doivent garantir la traçabilité de leurs produits et services, assurant ainsi que les processus de production respectent les normes environnementales et sociales exigées. Cette transparence permet de réduire les risques liés aux approvisionnements et de garantir la conformité aux lois et réglementations, renforçant la fiabilité et la durabilité des partenariats.

C. Respect des Droits de l'Homme

Le groupe Murgier attend de toutes ses parties prenantes le respect et la promotion des droits humains, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et aux principes fondamentaux du travail définis par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le respect de ces droits inclut la conformité aux lois et réglementations sociales nationales et internationales. Cela se traduit par l'abolition du travail des enfants, l'élimination du travail forcé ou contraint, et le respect des normes sur la rémunération et le temps de travail.

En outre, le groupe Murgier s'engage à garantir un traitement équitable en milieu professionnel, en éliminant toute forme de discrimination et en favorisant l'égalité des chances, notamment en matière de rémunération et d'opportunités. Le respect de la liberté d'expression, d'association et de la négociation collective est également une priorité.

Enfin, une attention particulière est portée à la santé et à la sécurité ainsi qu'au bien-être des employés, avec des politiques visant à prévenir les accidents et à garantir un environnement de travail sûr et respectueux.

D. Protection de l'environnement

Le groupe Murgier s'engage à respecter les normes environnementales locales et internationales, constituant une base incontournable des pratiques respectueuses de l'environnement.

Pour poursuivre cet engagement, le groupe déploie une politique active de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette démarche inclut l'adoption de nouvelles technologies pour moderniser son parc automobile, la gestion responsable des emballages tout au long de leur cycle de vie, ainsi que l'approvisionnement en marchandises issues d'une gestion durable des ressources naturelles.

Par ailleurs, le groupe encourage ses fournisseurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et à collaborer avec lui pour renforcer l'impact positif de cette démarche.



Nos Critères de Sélection des Fournisseurs : **Intégration des Enjeux Sociaux, Environnementaux**

Le groupe Murgier accorde une attention particulière aux pratiques responsables dans le cadre de ses relations avec les fournisseurs. Dans cet optique, un questionnaire a été mis en place pour évaluer les engagements sociaux et environnementaux de chaque partenaire.

Ce questionnaire constitue désormais un prérequis essentiel à toute négociation commerciale, garantissant la transparence et l'alignement sur les valeurs de durabilité du groupe.

Afin de promouvoir les meilleures pratiques, le groupe Murgier met en avant trois axes stratégiques :

A. La mise en avant d'une démarche RSE et de développement durable

Le groupe Murgier considère la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) comme un levier essentiel pour construire une chaîne d'approvisionnement plus éthique et durable. Il est donc fondamental que chaque fournisseur adopte une stratégie claire visant à réduire son impact environnemental et à renforcer ses engagements sociaux. Cela passe par l'optimisation des processus de production, la limitation des émissions de CO₂, la gestion responsable des ressources naturelles et l'amélioration des conditions de travail.

Mettre en place une démarche RSE structurée permet non seulement de répondre aux attentes croissantes des consommateurs et des partenaires commerciaux, mais aussi de se positionner comme un acteur engagé dans la transition écologique et sociale. Le groupe Murgier accompagne ses fournisseurs dans cette dynamique et valorise les initiatives ayant un impact positif mesurable.

En intégrant ces principes au cœur de leurs activités, nos partenaires contribuent activement à une économie plus responsable et pérenne, en adéquation avec les valeurs que nous défendons.

B. La Valorisation des Produits Locaux

Le groupe Murgier, grâce à la répartition géographique de ses entrepôts, bénéficie d'une proximité naturelle avec les producteurs locaux. Cette implantation stratégique permet déjà de tisser des liens solides et directs avec les acteurs du territoire. Notre objectif est de renforcer davantage cette relation en mettant en avant leurs produits et leurs pratiques responsables.

En priorisant les approvisionnements locaux, nous souhaitons valoriser et soutenir les initiatives locales qui favorisent le développement économique et social de nos terroirs. Cette démarche s'inscrit dans notre engagement à promouvoir des circuits courts, gage de qualité, de fraîcheur et de réduction de l'empreinte environnementale.

Un approvisionnement local désigne toutes marchandises produit dans un rayon de moins de 150 kilomètres autour de nos entrepôts.

C. La Valorisation des Produits Labellisés

L'intégration de critères sociaux et environnementaux dans la sélection des fournisseurs passe par la mise en avant des produits certifiés par des labels reconnus. Le groupe Murgier privilégie ainsi les partenaires dont les produits sont labellisés, garantissant des normes élevées en matière de respect de l'environnement, de conditions de travail équitables et de traçabilité. Cette initiative vise à encourager l'ensemble des partenaires à adhérer à des standards de production responsables.

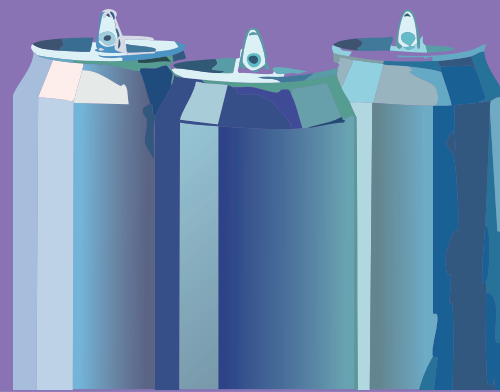
Exemple de label produit : Agriculture Biologique, Eurofeuille, Byodivin, Demeter, HVE, Fairtrade Max Havelaar, Agri éthique France...

D. L'Innovation des Emballages

Le groupe Murgier reconnaît que l'enjeu des emballages durables est complexe et nécessite une collaboration étroite avec ses partenaires. Il n'existe pas de solution unique pour répondre aux défis environnementaux posés par les emballages ; chaque innovation et approche mérite d'être explorée.

Pour cette raison, nous encourageons un dialogue ouvert et constructif avec nos fournisseurs, afin d'identifier ensemble les solutions les plus adaptées à nos besoins communs.

Nous sommes particulièrement sensibles aux démarches d'innovation et aux initiatives qui intègrent des pratiques telles que la consigne, l'utilisation de matériaux recyclés, la réutilisation des emballages,... Notre ambition est de soutenir et de valoriser les efforts de nos partenaires pour développer des solutions d'emballage plus respectueuses de l'environnement, contribuant ainsi à une chaîne d'approvisionnement plus responsable.



Le questionnaire fournisseurs : Un engagement vers plus de responsabilité.

Les quatre critères évoqués précédemment sont intégrés dans notre questionnaire fournisseurs, conçu pour recueillir des informations essentielles sur les actions mises en place par nos partenaires. Cet outil nous permet d'orienter nos clients vers des fournisseurs engagés et en adéquation avec leurs valeurs.

Afin de valoriser ces engagements, nous avons développé ACT by Murgier, un dispositif permettant à nos clients d'identifier le niveau d'implication de chaque fournisseur en matière de responsabilité sociale et environnementale.



Les catégories	
Référents Responsables : Des partenaires exemplaires dont il faut s'inspirer	4 Initiatives ou plus
Partenaires Durables : Des partenaires qui intègre activement la durabilité dans leurs processus	3 Initiatives
Partenaires engagés : Des partenaires qui ont amorcé une démarche responsable et la mettent en action	2 Initiatives
Partenaires apprentis : Un engagement naissant avec du potentiel pour évoluer vers des pratiques plus responsables	Moins de 2 Initiatives
Partenaires silencieux : Nous n'avons pas d'informations sur le niveau d'engagement de ces partenaires	Pas d'informations

Nos critères	
Avoir une démarche RSE	1 Initiative
Avoir une démarche RSE en cours de construction	½ Initiative
Avoir un label RSE qui certifie la démarche : Bcorp, Label RSE Engagé, PME +	1 Initiative
Tous les produits sont éco labellisés : AB, Eurofeuilles, Demeter, HVE, Fairtrade	1 Initiative
Une gamme de produit est labellisée	½ Initiative
Produit fabriqué à moins de 150 km	1 Initiative
Avoir des produits consignées, réemployées	1 Initiative
Autres Initiatives autour des emballages	½ Initiative

Pour toutes questions concernant ACT BY Murgier, veuillez contacter : **rse@murgier.fr**

Ce questionnaire, envoyé tous les deux ans, nous permet de suivre l'évolution des initiatives mises en place par nos partenaires. Évolutif par nature, il sera régulièrement mis à jour afin d'intégrer de nouvelles thématiques et d'accompagner au mieux la progression collective vers des pratiques toujours plus responsables, en cohérence avec notre charte achats responsables.



Adhésion à la charte achats responsables du Groupe Murgier

En adoptant cette charte, nous réaffirmons notre engagement à respecter les valeurs et principes qui guident nos actions au quotidien. Nous comptons sur la participation active et la responsabilité de chacun pour garantir la mise en œuvre efficace de ces engagements. Cette charte est un guide, appelé à évoluer avec les besoins de notre organisation et de notre environnement. Nous invitons chacun à en être le gardien et à contribuer à son amélioration continue.

Je, soussigné(e), confirme par la présente :

Avoir reçu et pris connaissance intégralement de la Charte Achats Responsables du groupe Murgier.

Adhérer à la Charte et engager mon organisation à respecter ses principes, valeurs et devoirs.

Avoir connaissance que le non-respect ou manquement à la Charte du groupe Murgier pourrait être interprété comme une violation des obligations contractuelles du fournisseur, susceptible, selon leur gravité, d'entraîner la résiliation du contrat.

Encourager les fournisseurs directs et sous-traitants de mon organisation à suivre les principes et valeurs promus par la Charte Achats Responsables du groupe Murgier.

Nom de l'organisation/entreprise :

Nom du/de la représentant(e) :

Fait à le/...../.....

Signature : (Précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé")